

GARAGE LE VERSAILLES 44

SARL THIBAUD
33 QUAI DE VERSAILLES
44000 NANTES
Tél.: 0240203329
Fax : 0240897904

Capital : 10000 Euros
RCS 487603409 nantes
SIRET 48760340900011
APE 502z
TVA intracommunautaire : fr90487603409

MR OU MME FERRANDIER
11 RUE GUILLAUME TOUCHY

44000 NANTES

FACTURE 2024002142 du 16/09/2024 - Ets 01

Client Numéro **5942**

N° OR 50462

Page 1/2

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
VOLKSWAGEN	PASSAT					
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
					BW027MP	360913

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
087	FORFAIT VIDANGE 5W40	75.00		5	75.00
FH	FILTRE A HUILE	16.97	1.00	5	16.97
DEC	TRAITEMENT DECHETS	2.08	1.00	5	2.08

ECHANGE DU FILTRE A AIR , DU FILTRE A GAZOLE ET DU FILTRE
D'HABITACLE.PURGE CIRCUIT.

001	MAIN D'OEUVRE	60.00	1.00	5	60.00
FA	FILTRE A AIR	29.53	1.00	5	29.53
FG	FILTRE A GASOIL	48.70	1.00	5	48.70
FHAB	FILTRE HABITACLE	30.66	1.00	5	30.66

ECHANGE DU KIT DISTRIBUTION.
ECHANGE DE LA POMPE A EAU ET DE
LA COURROIE D'ACCESSOIRES.
PURGE CIRCUIT.
ESSAIS.

001	MAIN D'OEUVRE	60.00	3.50	5	210.00
KD	KIT DE DISTRIBUTION +POMPE A EAU	289.58	1.00	5	289.58
CAC	COURROIE D'ACCESSOIRES	30.34	1.00	5	30.34
LR	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	3.34	6.00	5	20.04

032	TRAITEMENT CIRCUIT	23.33	1.00	5	23.33
LA	LAMPE	2.50	1.00	5	2.50
032	FIL+SOUDEURE	8.33	1.00	5	8.33
105	DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE	45.00		5	45.00

Montant à reporter ...

892.06

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.
Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.